

UFROS ACTU

CSG, FISCALITÉ, POUVOIR D'ACHAT, PROTECTION SOCIALE, SERVICES PUBLICS....

LES RETRAITÉS NE LÂCHENT RIEN !

Le printemps des retraités a déjà permis la mobilisation de dizaines de milliers de retraités dans tout le pays, notamment le 11 avril.

Les retraités, toujours mobilisés sur les marchés pour aller à la rencontre des citoyens et faire signer la carte pétition iront remettre ces dernières, le 20 juin 2019 à l'Élysée.

Malgré les premières annonces de Macron, le compte n'y est pas !

Il faut continuer à se mobiliser le plus largement possible.

L'UFROS se joint à l'appel du 52^{ème} congrès confédéral pour participer massivement et le plus largement possible aux manifestations du **24 mai (manif pour le climat avec les organisations de jeunesse)**.

L'UFROS appelle également à rejoindre les **manifestations et actions des cheminots le 4 juin pour la défense du ferroviaire**.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Ne laissons pas brader, sans réagir nos conquits sociaux



Les Retraités En Marche
pour leurs revendications

Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
263, rue de Paris Case 536 – 93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 55 82 87 11
ufros@orgasociaux.cgt.fr – www.orgasociaux.cgt.fr



UFROS CGT



Les retraité-e-s ont fait reculer E. Macron

E. Macron se vante de tenir ses promesses, pourtant il s'est fait élire en promettant de « *préserver le pouvoir d'achat des retraité-e-s* ». Une fois élu, il a gelé les pensions alors que la loi, le code de la sécurité sociale, impose une revalorisation chaque année selon l'inflation. Pire, il a diminué la majorité des pensions en augmentant la CSG de 25 %.

E. Macron se vante de ne pas céder aux mobilisations, pourtant il a reculé trois fois sous la pression des retraité-e-s :

- **Le 20 mars 2018, le gouvernement annonce que 100 000 retraité-e-s seront exemptés de la hausse de la CSG** par un léger relèvement des seuils.
- **Le 10 décembre 2018, il annonce l'annulation de l'augmentation de 25 %** pour les pensions inférieures à 2 000 €. La promesse ne sera tenue qu'en partie, seulement pour les pensions de 1 200 € pour un célibataire et 1 000 € pour une personne mariée.
- **Le 25 avril 2019, il annonce qu'il revalorisera les pensions** inférieures à 2 000 € en 2020 et pour tous en 2021, en fonction de l'inflation. S'il « tient » sa promesse de la même façon qu'en 2018, ce sera pour des pensions bien plus faibles ! Il annonce aussi un minimum de pension à 1 000 €, sans préciser le calendrier ni les modalités.

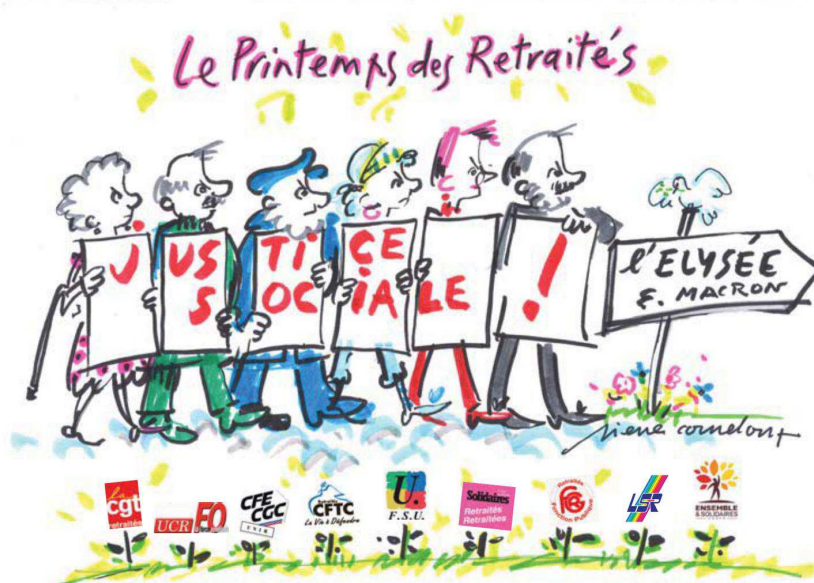
E. Macron s'est trompé en pariant sur l'absence de mobilisation des retraité-e-s matraqués, injuriés.

Depuis son élection, la colère s'est exprimée avec force au cours de 7 manifestations dans tous les départements, notamment le 15 mars 2018 avec 200 000 retraité-e-s dans la rue.

De nombreux élus LREM ont senti la colère en recevant des délégations de nos organisations.

Et tout le monde a remarqué qu'un gilet jaune sur deux était en retraite, il réclame une augmentation des pensions, une justice fiscale et sociale, la réduction des inégalités.

Nous irons porter des dizaines de milliers de cartes pétitions à l'Élysée le 20 juin



**M. LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE
55, RUE DU FAUBOURG
SAINT-HONORÉ
75008 PARIS**

Mais ces premiers reculs ne suffisent pas

La suppression de la hausse de la CSG pour certains n'est qu'une partie de nos exigences :

- Ne revaloriser que les pensions inférieures à 2 000 € crée une injustice : une retraitée à 2 000 € propriétaire de son logement serait pauvre, et un retraité sans patrimoine donnant ses 2 001 € à son EHPAD et demandant à ses enfants de compléter serait riche ?
- Le gouvernement cherche à diviser les personnes en retraite en espérant qu'une partie cesse de se mobiliser.
- La perte de pouvoir d'achat des deux ans n'est pas compensée. La CSG continuera de diminuer la pension de beaucoup et la revalorisation des pensions en 2020 ou 2021 ne permettra pas de compenser tout ce qui a été perdu à cause de l'inflation : 1,85 % en 2018 et 1,1 % en 2019. CSG et inflation font perdre 6,5 %, soit plus de 3/4 d'un mois de pension sur deux ans.

Le minimum contributif (le minimum de pension) porté à 1 000 € mettrait fin au scandale d'un minimum de 636,56 € ou 695,59 € pour une carrière complète, inférieur au minimum vieillesse ASPA de 868,20 €. Mais il restera inférieur au seuil de pauvreté de 1 026 €. Il ne résout pas la trop faible pension des personnes, notamment les femmes, qui n'ont pas toute la durée de cotisation exigée : un-e retraité-e qui n'a cotisé que la durée moyenne constatée aujourd'hui, 32 ans, devra (sur)vivre avec un minimum de 771 €.

De l'argent, il y en a !

Pour augmenter les pensions, nous demandons le rétablissement de l'ISF (4,5 milliards d'euros), l'imposition des dividendes à l'impôt progressif (10 milliards), la fin du CICE (40 milliards en 2019), le rétablissement de l'exit tax (6 milliards), la lutte contre la fraude fiscale (au moins 100 milliards), etc.

Mobiliser plus pour obtenir plus !

L'expression de notre colère a obligé E. Macron à annoncer des reculs. C'est le moment de mobiliser davantage de personnes en retraite pour obtenir nos revendications :

- la suppression de la hausse de la CSG et des exonérations de cotisations sociales,
- le respect des droits acquis à pension et le refus de transformation des pensions en allocations sociales,
- la revalorisation de toutes les pensions en fonction de l'évolution des salaires, le rattrapage des pertes subies depuis 2013,
- un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète ;
- le maintien et l'amélioration des pensions de réversion ;
- la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.

Nous irons porter des dizaines de milliers de cartes pétitions à l'Élysée le 20 juin

Contrairement à vos engagements, **vous avez gravement mis en cause le pouvoir d'achat des retraités** déjà attaqué par les gouvernements précédents : **augmentation de 25 % de la CSG, désindexation des pensions** que le gouvernement considère comme une allocation. **Aucune revalorisation en 2018** malgré une inflation de 1,6 % et seulement 0,3 % en janvier 2019 pour une inflation estimée à 1,4 %. Les 1 % les plus riches verront leur **pouvoir d'achat** progresser de 6 % en 2019, celui **des retraités aura reculé de 3 %**.

Pour la grande majorité d'entre eux c'est un mois de pension en moins sur trois ans. **Le rétablissement du pouvoir d'achat de tous les retraité-e-s est indispensable et urgent.**

Monsieur le président, nous vous demandons :

- Le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires
- Une mesure immédiate de revalorisation de 3 % compensant la baisse récente de pouvoir d'achat des retraités
- L'annulation de la hausse de CSG pour tous les retraité-e-s
- Le maintien et le développement des services publics de proximité.

Nom et prénom :

Ville :

Courriel :

UN CONGRÈS QUI BOUSCULE LES CLICHÉS

Un congrès de la CGT dans un contexte aussi mouvement socialement et politiquement ne pouvait manquer d'être révélateur. Révélateur des conséquences de la politique d'Emmanuel Macron, révélateur aussi des difficultés des syndicats face aux bouleversements de la société, des modalités de travail et leurs effets sur la syndicalisation. Autant de constats qui donnent la mesure des défis à relever par la CGT, ses militants actifs et retraités.

Les interventions des délégués à la tribune du congrès ont dressé un tableau inquiétant des effets des réformes et mesures du gouvernement Macron sur les conditions de travail et de vie de la très grande majorité des salariés et des retraités. Et que dire de l'absence de perspectives pour les sans emploi et les travailleurs précaires !

Résistances :

Le congrès aura permis cependant de révéler l'ampleur des résistances dans le pays. La colère est grande dans toutes les catégories de salariés. Celle des retraités ne se dément pas, malgré les reculs imposés au gouvernement sur la hausse de la CSG. L'exaspération est telle que la demande d'un appel à la grève générale a nourri plusieurs interventions. Mais comme l'ont rappelé Philippe Martinez et de nombreux intervenants, la grève générale ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, entreprise par entreprise. Et il ne revient pas à la confédération d'en décider à la place des salariés.

Une CGT en mouvement :

Les discussions ont d'ailleurs mis en lumière les difficultés rencontrées par les syndicats dans la mobilisation des salariés. Le mouvement des gilets jaunes, impressionnant par sa durée et la nature de ses revendications proches de celles de la CGT, a interrogé nombre de délégués. L'évolution positive du mouvement a été relevée par la plupart des délégués. La nécessité d'aller au-devant des manifestants du samedi est largement admise. Rassembler, fédérer tous les travailleurs, quelque soit la couleur



de leurs gilets est une des conditions de la conquête du progrès social.

Le besoin urgent de renforcement :

Renforcer la CGT en est une autre. Avoir confiance dans notre capacité à convaincre en sachant écouter, ancrer nos actions à partir des préoccupations concrètes des salariés comme des retraités, ouvrir en grand nos organisations à toutes celles et tous ceux qui veulent s'engager dans la défense de leurs revendications, tels sont les objectifs que le congrès a soumis aux délégués.

C'est la mise en œuvre de ces résolutions combattives dont dépendent la place et l'influence de la CGT dans la société. Une raison majeure de s'y atteler rapidement.

Pascal Santoni

Appel du 52^{ème} congrès confédéral

La CGT à l'offensive sur tous les fronts

Les 1000 délégués réunis en congrès à Dijon du 13 au 17 mai 2019 décident d'amplifier la mobilisation pour faire échec aux régressions sociales mises en œuvre par le gouvernement à la botte du patronat.

La lutte des classes est bien réelle, les richesses produites par ceux qui travaillent sont de plus en plus spoliées par une minorité d'ultra riches. Pour conserver leurs privilèges, ils veulent anéantir tous les conquits sociaux arrachés par la lutte des travailleurs. Du Code du travail à la sécurité sociale et l'assurance chômage, tout doit disparaître pour leur assurer une rentabilité financière sans entrave.

La CGT réaffirme son refus du projet de loi de transformation de la Fonction publique en cours qui cherche à anéantir les fondements mêmes du statut. Elle s'engage à le combattre pour continuer à imposer des services publics renforcés, proches et accessibles répondant aux besoins de l'ensemble de la population quel que soit son lieu de vie ou de travail.

N'oublions pas également que sans services publics il n'y a pas d'industries, cette lutte doit être l'affaire de tous les syndicats de la CGT.

La CGT s'engage à combattre le projet gouvernemental «Delevoye» de système universel de retraite à points et défend le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraites existants.

Toutes et tous ensemble, mobilisés pour une retraite solidaire par répartition rendant possible un départ à 60 ans à taux plein et avec une pension de 75% du salaire et ne pouvant être en dessous du SMIC ainsi que la reconnaissance des départs anticipés.

Le congrès affirme qu'il faut augmenter le financement de la retraite par l'augmentation des salaires dont le SMIC à 1800 euros, la lutte pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes le rétablissement des cotisations sociales, bases de notre sécurité sociale intégrale, la suppression des exonérations patronales, dont le CICE et de la CSG sur les revenus du travail et les pensions ou la taxation des revenus financiers ...

Toute la CGT est mobilisée pour la défense des libertés syndicales et lutte contre toutes les discriminations et toutes les violences, notamment policières et judiciaires qui s'intensifient contre les militants syndicaux, la jeunesse et, plus largement tous les citoyens mobilisés dans les entreprises, administrations ou dans les manifestations, qu'ils portent des gilets rouges, jaunes ou roses ... partout où sont partagées nos valeurs. La CGT exige l'annulation de toutes les condamnations prononcées à leur encontre.

Elle réaffirme son combat sans faille contre tous les mouvements d'extrême droite qui se nourrissent des politiques d'austérité et la misère en France, en Europe et dans le Monde.

Ce n'est pas l'immigration qui crée le dumping social mais l'absence de droits, se battre pour les travailleurs migrants, c'est se battre pour tous les travailleurs !

La CGT agit pour la paix, la liberté et la sécurité de tous les êtres humains et affirme que les gouvernements doivent s'engager pour le désarmement. Elle salue l'action de tous les militants qui agissent en ce sens.

Comme le congrès l'a souligné toute la semaine, il y a urgence sociale et urgence climatique, la CGT appelle dès aujourd'hui aux manifestations pour le climat avec les organisations de jeunesse le 24 mai prochain et plus largement dans les mobilisations à venir.

Les syndicats, réunis en congrès, s'engagent à amplifier et à généraliser les mobilisations par la grève et les manifestations dans l'unité et la convergence la plus large pour obtenir le retrait des projets de régression sociale et gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Tous dans la lutte au cœur du Travail pour l'avenir et la transformation de la société.

Dijon, le 17 mai 2019